

Pas plus de 150 personnes au débat public à Sangatte



Lundi et hier, les habitants ont pu prendre la parole à Sangatte, avant la réunion de clôture le 16 novembre à la mairie de Calais.

À la salle des fêtes de Sangatte, la réunion du débat public de Calais port 2015 n'a attiré que 150 personnes.

Pour Guy Allemand, maire, le projet Calais port 2015 est « une chance pour la commune. » Surtout, pour lui, il « évacue la possibilité d'implantation de concessions mytilicoles. » Une piqûre de rappel sur les moulières de Sangatte qui montre que le maire et les élus ne faiblissent pas dans cette lutte « anti-moules ».

La réunion d'expression sangattoise était la troisième du nom, après Fréthun et Boulogne. Un sangattois s'est exprimé vigoureusement : « Ce projet se borne à une pêche aux touristes hasardeuse et peu fructueuse », assène-t-il. Et dénonce ce qu'il prétend avoir été oublié dans le projet : le port de plaisance. « Il pourrait être l'outil majeur d'intégration entre le port, la plage et la ville ». Et de souligner, avec véhémence : « L'ambition de consolider les activités de tourisme

doit être inscrite dans ce projet. Sinon, l'occasion unique d'y accéder serait manquée. »

Tourisme, entreprises et éco-système

Trois cahiers d'acteurs ont ensuite été présentés à l'assemblée. Celui du club des professionnels du tourisme, d'abord. Qui espère que le projet Calais port 2015 « amplifiera les retombées économiques » pour les hôteliers et les restaurateurs. « Une liaison de qualité est nécessaire entre le terminal transmanche et le centre-ville. Le port doit se tourner vers la ville. »

La fédération maritime, ensuite. Elle souligne que « le port de Calais est à l'étroit. » Et parie sur l'intermodalité au sein du projet Calais port 2015.

L'agence des aires marines protégées, enfin, a défendu « une vision du projet vue de la mer. » Ce qui la préoccupe : « l'impact indirect, pas seulement sur le site mais sur l'ensemble de l'éco-système ». ■ M.H.